



Politique du développement durable de Mérat & Cie. SA

Par «développement durable», Mérat & Cie. SA entend la prise en compte des aspects écologiques, sociaux et économiques dans les activités quotidiennes de l'entreprise. La conception que Mérat & Cie. SA se fait de ce terme repose sur le modèle en 3 dimensions classique. Elle reconnaît cependant que les différents aspects du développement durable ne s'inscrivent pas toujours de manière égale dans les trois dimensions et qu'ils ne les mettent pas en avant de la même façon.

La Migros-Industrie souhaite ...

... promouvoir la qualité de vie et agir sur un mode socialement équitable.

Société

... préserver l'environnement naturel.

Ecologie

... réussir économiquement à long terme.

Economie

conception du développement durable Migros-Industrie

Principes généraux

- Nous œuvrons ensemble au quotidien afin de générer de la valeur ajoutée pour notre clientèle. Ainsi, nous cherchons à obtenir le meilleur à long terme, plutôt que de viser le profit à court terme.
- En matière de développement durable, nous nous efforçons de nous améliorer en permanence. Pour ce faire, nous nous fixons des objectifs ambitieux à long terme que nous réalisons de manière progressive et cohérente. Nous nous évaluons à l'aune de ces objectifs et cultivons la transparence.
- Nous promovons un partenariat équitable et coopératif avec nos producteurs et nos fournisseurs. Dans notre secteur d'activité aux chaînes d'approvisionnement mondialisées, nous faisons notre part en matière de développement durable.
- Nous appliquons un système de gestion du développement durable sur la base de la norme ISO 14001.
- Nous misons sur les énergies renouvelables et sur des matières premières durables, et nous les utilisons de manière efficace.
- Tous les collaborateurs peuvent contribuer au développement durable dans leur environnement professionnel. Nous les y invitons, pour l'efficacité de notre système de management.
- Nous nous conformons aux réglementations environnementales et autres obligations de ce type envers nos partenaires

Basé sur la politique de développement durable de Migros-Industrie. Approuvé par l'Equipe de Direction de l'Industrie le 20 mai 2020.

Adopté par la Réunion de la Direction du Segment du Groupe Micarna le 28 octobre 2020.
Valable à partir du 1er janvier 2021.